



Le 5 mars 2021

- Invitation -

## La Sécurité Sociale défend l'emploi des jeunes et s'engage dans l'opération #1jeune1solution

La crise économique et sociale frappe de plein fouet les jeunes, qui sont près de 750 000 à arriver sur le marché du travail dans un contexte défavorable. Acteur majeur de l'emploi en France, la Sécurité Sociale s'engage dans l'opération #1jeune1solution, portée par les pouvoirs publics, et proposera, parmi les plus de 10 000 recrutements prévus en 2021, plus de 4 000 postes aux jeunes de moins de 30 ans, sur l'ensemble du territoire.

Avec près de 10 000 recrutements prévus en 2021, la Sécurité Sociale se place parmi les dix premiers employeurs de France. En tant que système de protection universel qui accompagne chaque personne au quotidien, la Sécurité sociale a naturellement répondu présent à l'appel national.

### Invitation presse pour la signature de la convention « 1 jeune, 1 solution »

LE MERCREDI 10 MARS 2021 A 14h45  
Adresse : CNAV, 12 rue de Joinville, 75019

**Thomas Fatôme** (Assurance maladie), **Vincent Mazauroic** (Allocations familiales), **Renaud Villard** (Assurance retraite), **Yann-Gaël Amghar** (Urssaf) et **Raynal Le May** (Ucanss), directeurs généraux des Caisses nationales de Sécurité sociale, se réuniront au siège de l'Assurance retraite pour accueillir **Thibaut Guilluy**, Haut-Commissaire à l'emploi et à l'engagement des entreprises. L'occasion de présenter les perspectives de recrutement de la Sécurité sociale, et d'échanger avec de jeunes recrues, qui viendront témoigner de leurs missions et de leurs conditions de travail.

Participation sur inscription. Nombre de places limité.  
Vous pouvez solliciter votre accréditation auprès du service de presse.

Le 15 janvier dernier, la **Sécurité sociale rejoignait la mobilisation nationale #1jeune1solution** portée par le **Ministère du Travail, de l'emploi et de l'insertion, le Haut-commissariat à l'emploi et à l'engagement des entreprises et Pôle emploi**. Après avoir incité ses 300 organismes locaux à poster des offres sur [www.1jeune1solution.gouv.fr](http://www.1jeune1solution.gouv.fr), qui centralise les mesures en faveur de l'insertion professionnelle des jeunes, **l'Ucanss et les Caisses nationales de Sécurité sociale signeront mercredi 10 mars prochain la convention « 1 jeune, 1 solution »**.

CDI, CDD, alternance, service civique... La Sécurité sociale réaffirme ainsi sa volonté de faciliter l'insertion des jeunes dans la vie professionnelle, afin qu'ils ne soient pas la « génération sacrifiée » de la crise de la Covid-19.

L'ensemble des offres d'emplois sont disponibles sur [www.lasecurecrute.fr](http://www.lasecurecrute.fr), ainsi que sur la plate-forme [www.1jeune1solution.gouv.fr](http://www.1jeune1solution.gouv.fr).

\*\*\*

**La Sécurité sociale regroupe 150 000 collaborateurs qui œuvrent au quotidien pour accompagner nos concitoyens. Elle propose plus de 80 métiers, accessibles sans concours, à partir du niveau bac : métiers de la relation client (téléphone, mail, accueil), Gestionnaires conseil (traitement des dossiers), Managers, Fonctions support et expertise (juriste, RH, informatique, etc.).**

#### **Les besoins en matière de recrutement**

- **Volume** : 10 000 recrutements (dont 7 000 en CDI) prévus en 2021, 700 offres permanentes en moyenne annuelle, dans toute la France. Dont plus de 4 000 accessibles aux jeunes.
- **Type de postes** : CDI, CDD, alternance, service civique, etc.
- **Métiers** : plus de 80 métiers différents ; Relation client (téléphone, mail, accueil), Gestionnaire conseil (traitement des dossiers), Managers, Fonctions support et expertise (juriste, RH, informatique, etc.)
- **Niveaux d'études** : de bac à bac+5, pour les postes les plus experts

**L'emploi à la Sécurité sociale en chiffres** : 150 000 collaborateurs du Régime général (salariés de droit privé), 300 organismes recruteurs dans toute la France (employeurs privés en charge d'un service public), 80% de femmes, 26% de cadres, des recrutements à tous niveaux (bac, 22,9 % / bac +2, 31,9 % / bac +3, 17,5 % / bac+5, 14,8 %).

#### **Contact presse**

Fatma Benbrima – [fatma@thestoryz.com](mailto:fatma@thestoryz.com) – 06 64 83 18 48

Zineb Idrissi – [zineb@thestoryz.com](mailto:zineb@thestoryz.com) – 06 18 99 56 37

Catherine Techer – [ctecher@ucanss.fr](mailto:ctecher@ucanss.fr) – 01 45 38 83 29

**La Sécurité sociale.** Créée en 1945, la Sécurité sociale est constituée de 4 branches (Allocations familiales, Assurance maladie, Assurance retraite, Recouvrement). Elle regroupe plus de 300 organismes de droit privé répartis sur l'ensemble du territoire, qui emploient 150 000 collaborateurs et recrutent 10 000 personnes par an.

**l'Ucanss.** Fédération de tous les acteurs de la Sécurité sociale, l'Ucanss pilote et anime des démarches communes, au service des branches et des organismes locaux. Elle a notamment pour missions de négocier et conclure les conventions collectives, d'appuyer le développement RH de l'Institution ou de mutualiser des prestations (politiques d'achats, immobilier, statistiques, communication, etc.).